

Page de détermination de 11 espèces choisies

Priorité 1 (But = éradication)

Ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia*)

Fiche technique CPS (pdf)



Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

Fiche technique CPS (pdf)



Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*; = *Fallopia j.*; = *Polygonum cuspidatum*)

Fiche technique CPS (pdf)



Priorité 2 (But = contrôle, éradication)

Impatiante glanduleuse (*Impatiens glandulifera*)

Fiche technique CPS (pdf)



Solidage (du Canada et géant) (Solidago canadensis et Solidago gigantea = S. serotina)

Fiche technique CPS (pdf)



Buddléa de David ou Arbre aux papillons (Buddleja davidii)

Fiche technique CPS (pdf)



Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia)

Fiche technique CPS (pdf)



Ailante (*Ailanthus altissima*)

Fiche technique CPS (pdf)



Sumac ou Vinaigrier (*Rhus typhina*)

Fiche technique CPS (pdf)



Ne pas le confondre le Sumac avec l'Ailante. Les feuilles se ressemblent mais l'inflorescence du Sumac est bien caractéristique.

Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*)

Fiche technique CPS (pdf)



Il y a plusieurs sénéçons. Le sénéçon du Cap est pour le moment au long des autoroutes (Genève-Lausanne-Berne-Soleure-Lucerne). Il n'a pas encore été observé à Neuchâtel.

Elodée de Nuttall et Elodée du Canada ou Peste d'eau (*Elodea nuttallii* et *Elodea canadensis*)

Fiche technique CPS (pdf)



Cette plante aquatique se trouve surtout dans les ports. Une lutte est très difficile. *photos d'élodées: Internet*

Informations fournies par l'office phytosanitaire